

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de l'Etang

Rougeux · Haute-Marne (52)



Le bois de l'Etang est une peupleraie de 5,35 hectares plantée à Rougeux, en Haute-Marne, sur une prairie d'alluvions bordée par un ruisseau. Ce boisement, labellisé dès janvier 2021, réunit deux variétés de peuplier, Diva et Tucano, plantées à la tarière selon une maille de 7 mètres sur 7 : la lumière continue...

SURFACE

5,35 ha

boisés

PLANTS

1 070

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**1 802 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2021

le 26 janvier

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
---------	-----------

DURÉE	30 ans
-------	--------

L'ESSENCE PLANTÉE

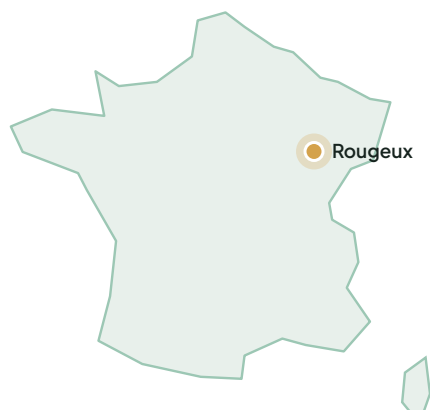


Peuplier (2 cultivars : Diva, Tucano)

Populus

Photo : Krzysztof Ziarnik, Kenraiz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



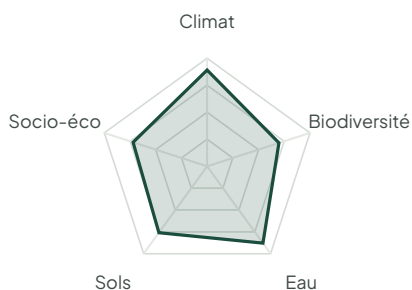
COMMUNE
Rougeux

DÉPARTEMENT
Haute-Marne (52)

RÉGION
Grand Est

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **79** sur 100

Climat

89 / 100

Le peuplier pousse très vite sur ces sols d'alluvions bien alimentés en eau : des peupliers voisins de moins de dix ans y approchent déjà vingt mètres.

Biodiversité

70 / 100

La parcelle se trouve dans une zone naturelle d'intérêt écologique de fond de vallée. L'écartement de 7 mètres entre les arbres y laisse vivre la prairie et ses fleurs...

Eau

88 / 100

Un ruisseau longe la parcelle. Le dossier exclut tout engrais et tout produit phytosanitaire, et la plantation à la tarière n'a remué que la terre de chaque trou : rien...

Sols

76 / 100

Pas de labour : chaque peuplier a été planté dans un trou ouvert à la tarière. Le sol profond, argileux et limoneux, garde sa couverture d'herbe, et les feuilles des...

Socio-économique

72 / 100

Ces variétés de peuplier sont destinées au déroulage, qui fournit le contreplaqué et les emballages légers.

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,4 ETP-année de travail forestier mobilisés sur la durée du projet

Ce projet mobilise environ 0,4 année de travail forestier à temps plein (entre 0,3 et 0,6), répartie sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, tailles, élagages) : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,3)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **36 heures** · Récolte des peupliers en fin de projet (abattage et débardage) : **0,2 ETP-année (entre 0,1 et 0,3)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par le CNPF (2014), sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (CNPF 2014) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; + 1607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 5,35 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 1070 arbres prévus sur 5,35 ha, de 2 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 1802 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 5,35 ha à Rougeux plante 2 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

15 mars 2021	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
26 janvier 2021	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
8 janvier 2021	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
6 janvier 2021	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 26 janvier 2021 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-l-etang